

DIVERSITÉ & DURABILITÉ DES TERRITOIRES MAÏS



R A P P O R T D ' A C T I V I T É S 2 0 1 7 - 2 0 1 8

SOMMAIRE

- I LE MOT DU PRÉSIDENT
- I PLAN TRIENNAL 2018 – 2020
- I RELATIONS CONTRACTUELLES
ET INDICATEURS ÉCONOMIQUES
ÉCONOMIE DE LA PRODUCTION
ASSURANCE INTERPROFESSIONNELLE
- I PRODUCTION ET COMPÉTITIVITÉ
ACTIONS TECHNIQUES SEMENCES
COMPÉTITIVITÉ FILIÈRE
- I MARCHÉS ET PROMOTION
MAÏS FOURRAGE ET MAÏS GRAIN HUMIDE
PROMOTION DE LA GÉNÉTIQUE PERFORMANTE
COMMUNICATION PROFESSIONNELLE
MAIZE IN FRANCE
SORGHO
- I INSTITUTIONNEL
LABORATOIRE INTERPROFESSIONNEL
INSPECTION DES CULTURES
COMMUNICATION GRAND PUBLIC
- I FAITS ET CHIFFRES
ÉCONOMIE FILIÈRE

PLAN TRIENNAL 2018 -2020

Tous les 3 ans, la F.N.P.S.M.S. élabore son plan triennal. Ainsi, sur la base des conclusions du plan précédent, le Conseil d'Administration a redéfini l'objectif stratégique et les axes du plan triennal 2018 – 2020.

« L'objectif stratégique de la filière française de production de semences de maïs et de sorgho, qui occupe le premier rang européen en termes de production et mondial en termes d'exportations, consiste à accroître ses parts de marché au sein de l'UE 28 et de certains pays-tiers. Il consiste aussi à promouvoir le maïs sur les marchés historiques (Europe de l'Ouest) pour rechercher des marges de croissance tant en volume qu'en valeur, au profit de l'ensemble des acteurs de la filière

Ces objectifs imposent pour optimiser les outils de production de la filière :

- d'une part, une consolidation de ses atouts que sont la fiabilité et la réactivité de son

LE MOT DU PRÉSIDENT



Alors que les surfaces du programme de multiplication affichaient une légère embellie, les conditions économiques de la campagne 2018 restaient difficiles pour les acteurs de la filière. Un travail a d'ailleurs été amorcé sur la répartition de la valeur et la capacité de la FNPSMS à accompagner les familles dans sa juste répartition, en particulier en initiant des discussions avec la distribution.

Toutefois, les négociations professionnelles au printemps ont révélé des tensions alors que les attentes étaient fortes au regard de l'analyse interprofessionnelle des indicateurs économiques et la note de synthèse

diffusée par la FNPSMS. L'AGPM MAÏS SEMENCE a alors demandé la réunion d'un Conseil d'Administration exceptionnel qui s'est finalement réuni sous format Séminaire le 23 octobre autour de la question économique et contractuelle.

Le choix du Conseil d'Administration s'est porté sur une analyse, via un cabinet de conseil extérieur, s'appuyant sur des interviews des membres de l'interprofession et le séminaire a permis de partager les constats et aux adhérents de travailler en groupe sur les voies d'amélioration au profit de notre filière et de la juste rémunération de chacun des maillons.

Une feuille de route sera tirée de ces travaux et l'ensemble de la démarche fera l'objet d'une restitution lors de l'Assemblée Générale 2018. Il s'agit pour la FNPSMS de consolider sa légitimité sur un domaine majeur réaffirmé par l'ensemble de ses adhérents, celui de l'économie et de la relation contractuelle.

réseau, ainsi que la qualité, la régularité et la segmentation de sa production ;

- d'autre part, un accroissement de la productivité et de la compétitivité en évaluant l'impact environnemental et la durabilité de son action et en assurant une rémunération équilibrée et attractive de ses acteurs ;
- enfin, un maintien, voire une progression, des surfaces de production de maïs et de sorgho en France et dans les marchés historiques.

Compréhension, cohérence, cohésion et confiance des composantes de l'Interprofession F.N.P.S.M.S. constituent les préalables essentiels d'une filière forte, structurée et pérenne. »

Ce plan d'actions s'appuie sur 4 axes remaniés :

- Relations contractuelles et indicateurs économiques.
- Production et compétitivité.
- Marché et promotion.
- Institutionnel.

PLAN TRIENNAL 2018 - 2020

Relations contractuelles & indicateurs économiques

- Base de données
- Veille internationale
- Cadre contractuel et indicateurs économiques
- Dossier assurance

Production et compétitivité

- Actions Techniques Semences
- Compétitivité et leviers d'actions

Marchés et promotion

- Accroître les surfaces de maïs en France
- Maïs fourrage et Maïs Grain Humide
- Études économétriques
- Promotion de la génétique à haute performance
- Communication professionnelle
- Promotion du savoir-faire français
- Sorgho

Institutionnel

- Laboratoire interprofessionnel de filière
- Réglementation, suivi de la production et certification
- Actions de lobbying et promotion de l'innovation
- Communication grand public
- Relations avec la distribution

RELATIONS CONTRACTUELLES ET INDICATEURS ÉCONOMIQUES

ÉCONOMIE DE LA PRODUCTION REGAGNER DE LA VALEUR

La Commission Économie de la production et relations contractuelles s'est réunie en février 2018, validant le document des indicateurs économiques diffusé au réseau dans le cadre de la mise en place des relations contractuelles au niveau local. Parmi ces indicateurs, les suivants sont transmis au GNIS : Rendement irrigué moyen du quartile supérieur d'un observatoire CER France représentatif des zones de productions de semences de maïs, références de prix maïs conso, liste exhaustive des charges spécifiques maïs semence, rendement de référence moyen pondéré France en 2016, incitation moyenne pondérée France en 2016. Dans une note de contexte, la Commission a également rendu compte de la situation économique critique dans laquelle se trouve le réseau de production après 3 années de baisse des surfaces et des prix commodities dégradés : « Les modalités contractuelles qui régiront la campagne de production 2018 auront l'ambition de redonner de la valeur à l'ensemble des acteurs, gage d'une production attractive et de qualité, et de maintenir un réseau performant et réactif en mesure de répondre aux futurs challenges ».



Un challenge permanent : productivité, qualité et résilience.

Dans la continuité de ces travaux, une réflexion plus large a été engagée au niveau interprofessionnel sur la relation avec le secteur de la distribution. Une Commission spécifique a été réunie dans le cadre du GNIS afin d'expertiser la répartition de la valeur entre segments de la filière. Par ailleurs, un séminaire de filière est organisé à l'automne 2018 pour décider d'un plan d'action collectif.

ASSURANCE INTERPROFESSIONNELLE VERS UN SYSTÈME DE COUVERTURE « COUP DUR » PLUS INDIVIDUALISÉ

L'année 2018 est la troisième et dernière année du contrat d'assurance « Coup dur » engagé lors de l'Assemblée Générale de 2015 à Toulouse. Le Conseil d'Administration a donc mandaté le groupe de travail ad hoc pour poursuivre la réflexion et proposer un nouveau schéma de couverture de risque « coup dur ». En effet, une enquête menée auprès du réseau fait ressortir que 50 % des caisses s'estiment fragiles en cas de survenue d'un « coup dur ». Les travaux du

groupe de travail sont en cours, afin de proposer aux caisses de risques volontaires, dès la campagne 2019, un dispositif plus adapté aux conditions locales, incluant un socle au niveau national dont l'étendue reste à définir.

PRODUCTION ET COMPÉTITIVITÉ

ACTIONS TECHNIQUES SEMENCES MOBILISER L'INNOVATION POUR LA PRODUCTIVITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ

Axe stratégique majeur, le programme d'Actions Techniques Semences vise à accroître la productivité et la compétitivité de la culture par la mobilisation de l'innovation. Il s'articule désormais autour de quatre axes correspondant aux grandes phases de la production : planter, alimenter, protéger et récolter.



« Planter, Alimenter, Protéger, Récolter » : 4 axes de travail

Connaissance des aptitudes des géniteurs pour la production, amélioration de l'efficacité des intrants, soutien de solutions de protection efficaces et émergence d'alternatives crédibles, améliorations de la chaîne de récolte constituent les objectifs des différents axes. Ils se déclinent pour les systèmes de production conventionnels et biologiques, sur maïs et sorgho semence.

D'importants moyens financiers (378 K€ dont 44 K€ du GNIS) et humains sont mis en œuvre dans la recherche de solutions techniques pour le réseau de production. Le programme est élaboré en collaboration étroite avec sept groupes de travail qui font remonter les thèmes prioritaires, contribuent à l'élaboration des protocoles, analysent les résultats et valident les éléments à diffuser auprès de la filière. La Commission Actions Techniques Semences se réunit deux fois par an pour orienter et valider les programmes.

La communication des résultats est organisée sous trois formats : les journées nationales de Montauban qui ont rassemblé plus de 250 techniciens et producteurs, les journées régionales décentralisées, telles que celles de Valence ou d'Albi auxquelles ont pu assister 180 producteurs et techniciens et des

interventions techniques thématiques lors des assemblées générales de syndicats ou auprès des établissements semenciers.

Sous forme écrite, la brochure « Maïs semence : diagnostic des accidents climatiques », qui synthétise



les éléments acquis au travers des nombreux travaux menés sur la physiologie de la plante, a été publiée en 2018. Elle présente de façon illustrée les symptômes des stress abiotiques et leurs causes probables. Diffusée auprès des techniciens et des producteurs de la filière elle a pour but de les accompagner lors des diagnostics en culture.

Parmi tous les thèmes étudiés, celui de la protection des cultures (maïs ou sorgho semence) occupe toujours une place prépondérante et mobilise plus de 50 % du budget total. En effet, la raréfaction des solutions conventionnelles et les contraintes croissantes liées à leur usage confèrent au programme un double objectif : d'une part, mettre au point les stratégies de contrôle des bioagresseurs performantes avec les solutions disponibles et d'autre part, évaluer les innovations qui permettront de protéger les productions demain dans différents systèmes de culture.

COMPÉTITIVITÉ FILIÈRE VERS UNE OPTIMISATION DE LA CHAÎNE DE RÉCOLTE

Le Conseil d'Administration a mandaté un groupe de travail spécifique afin d'identifier les gains réalisables grâce à des circuits de récolte « alternatifs » : la récolte épi avec séchage direct (hors règlement technique à ce jour car impliquant de supprimer l'étape d'effeuillage-triage) et la récolte en grain (dérogatoire au règlement technique). Suite à une enquête « à dire d'experts », la FNPSMS a pu chiffrer le gain dans le premier cas à 6 % d'un prix dose (essentiellement lié à la diminution des pertes par effeuillage et à l'économie des charges de main-d'œuvre et de matériel lors de l'effeuillage-triage). Cependant, il faut prévoir un surcoût lié à la présence des spathes lors du séchage puis de l'égrenage. Concernant la récolte en grain, réalisée entre 20 et 25 % d'humidité sur des variétés adaptées, elle représenterait un gain d'environ 13 % du coût dose par rapport à une récolte épi à 35 % (principalement via la diminution des pertes et une optimisation du séchage). Des gains potentiels donc, qui demandent cependant de solutionner des verrous techniques (séchage grains ou séchage d'épis mal effeuillés par exemple) tout en gardant un objectif de qualité premium. A ce titre, le Conseil d'Administration a demandé d'explorer ces pistes dans le cadre des ATS.

MARCHÉS ET PROMOTION

NOUVELLE CONVENTION MAÏS FOURRAGE ET MAÏS GRAIN HUMIDE L'ENJEU COMMUNICATION

La FNPSMS reconduit jusqu'en 2020 son soutien aux actions techniques sur le maïs fourrage et le maïs grain humide dans le cadre d'une convention avec Arvalis et la Section Maïs et Sorgho de l'UFS. Communication et transmission des savoirs seront en filigrane de l'ensemble des travaux, avec une volonté d'appropriation exprimée par l'ensemble des partenaires. Le budget consacré à ces travaux est équivalent à celui de la précédente convention.

INSTITUTIONNEL

LABORATOIRE INTERPROFESSIONNEL UNE RÉFÉRENCE POUR LA FILIÈRE

L'excellence des missions du laboratoire sont mises en exergue par les reconnaissances ISTA et COFRAC dont il dispose et leur reconduction années après années, lui permettant de se positionner en toute légitimité comme référent technique, en France et en Europe, notamment sur les thématiques « Poussières ». Le Comité Technique lui permet d'être au plus près des problématiques de la filière et de contribuer à sa démarche prospective.

ISTA : UNE RECONNAISSANCE POUR UNE ACTIVITÉ EN PLEINE CROISSANCE

Tous les trois ans, le laboratoire est audité par l'International Seed Testing Association dans le but de s'assurer qu'il respecte à la lettre le référentiel permettant de délivrer les bulletins internationaux nécessaires à l'export des semences vers les pays tiers. L'audit 2018 a une nouvelle fois été passé avec succès par le laboratoire, la compétence du personnel et le bon niveau d'équipement étant notamment soulignés par les auditeurs.

Sur le plan de l'activité, la certification reste stable alors que le nombre de demandes de délivrance des B.I.O. a continué de croître pour la 4^{ème} campagne successive pour atteindre le niveau observé en 2013/14 (+ 14 % par rapport à 2016/17). Contrairement aux dernières années, cette progression est observée sur l'ensemble des espèces traitées au laboratoire et pas uniquement sur l'espèce tournesol. La gestion à flux tendu de ces demandes a permis de maintenir un délai moyen de 7 jours entre la réception au laboratoire et l'édition des documents finaux.

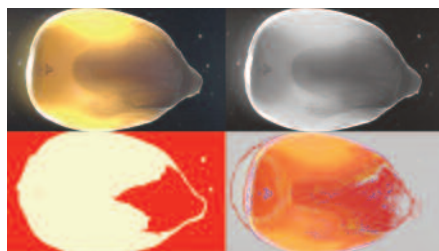
LE COMITÉ TECHNIQUE : UN OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIÈRE

En complément, le laboratoire anime un groupe d'experts au sein du Comité Technique de la filière afin d'accompagner les laboratoires d'entreprises et d'expertiser les problématiques émergentes. Ces actions sont inscrites dans le plan triennal validé par le Conseil d'Administration. 9 thématiques investiguées cette année peuvent être regroupées en 3 grandes catégories : sécurité, expertise technique et innovation/automatisation des postes d'analyses.

La sécurité fait partie des préoccupations majeures dans les laboratoires. Afin d'accompagner la réflexion au sein des entreprises, le laboratoire met dorénavant à disposition de la filière 3 nouveaux outils : un premier permettant aux responsables d'obtenir en quelques clics une évaluation exhaustive des risques de leurs laboratoires et deux autres outils ayant pour but de mesurer les risques associés aux poussières et aux agents chimiques au niveau des postes analytiques.

Sur le plan de l'expertise technique, l'action principale du plan triennal a débuté cette année et se poursuivra jusqu'à la fin du programme en 2019. Elle concerne la thématique de la conservation des semences et son objectif est d'évaluer si le critère « activité de l'eau » peut prédire le vieillissement des lots.

Parce que nos laboratoires se doivent d'innover pour rester compétitifs, le groupe d'experts s'intéresse également aux nouvelles techniques émergentes. Les techniques de traitement d'image ont été expertisées afin d'évaluer si une automatisation complète de l'analyse de pureté spécifique est possible. Les premiers résultats obtenus en 2018 laissent entrevoir des perspectives très encourageantes.



■ Traitements d'image utilisés pour la reconnaissance d'espèce

RÉFÉRENCIEMENT ESA : UNE RECONNAISSANCE EUROPÉENNE

Dans le prolongement de l'ouverture à l'international initiée avec la thématique poussières en 2009, le laboratoire interprofessionnel intervient en appui technique sur différentes thématiques et problématiques. Pour rappel, le laboratoire pilote et organise chaque année le circuit interlaboratoires lié aux analyses poussières Heubach pour les espèces maïs, sorgho, blé, orge, colza, tournesol. Ce circuit n'a cessé de progresser avec la montée en puissance des sites certifiés PQP et ESTA (European Seed Treatment Assurance). On compte actuellement 52 participants européens. Dans le cadre de la prochaine version du référentiel ESTA, il a été acté que chaque laboratoire devra participer à un circuit interlaboratoires. Le nombre de participants devrait ainsi poursuivre sa progression.

En 2018, l'ESA a sollicité le laboratoire afin, d'une part, de participer à la rédaction d'un guide de gestion des résultats issus du circuit et, d'autre part, d'évaluer la méthode d'analyse Heubach sur l'espèce pois.

L'ensemble des travaux conduits par le laboratoire de la filière lui permet aujourd'hui d'être positionné en tant que référent technique dans le plan qualité poussières européen ESTA.

INSPECTION DES CULTURES SOLIDARITÉ ET EXPERTISE DE LA FILIÈRE

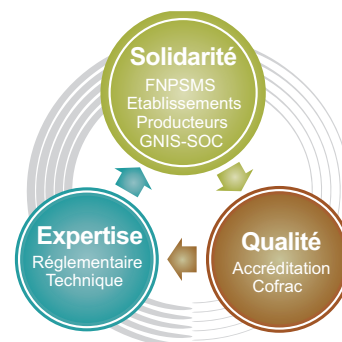
Dans un contexte de conditions agro-climatiques particulièrement difficiles, le professionnalisme de la filière aura été au rendez-vous. L'expertise technique, et la solidarité des partenaires (FNPSMS, structures locales, établissements, GNIS/SOC), ont été primordiales pour une gestion in fine réussie des inspections des cultures, compte tenu de la mise à l'épreuve des acteurs et de l'impact des conditions météorologiques.

En fonction des régions, la campagne d'inspection des cultures a été compliquée, compte tenu des conditions de semis particulièrement atypiques au printemps, suivies d'accidents climatiques avec des épisodes de grêle. Les impacts ont été mufti facteurs : hétérogénéité des productions, difficulté d'évaluation des décalages dans le temps, état cultural, appréciation des concordances de

floraison,... Face à ces problématiques, la filière s'est mobilisée collectivement. L'objectif partagé, malgré l'hétérogénéité de ces situations, était de garantir in fine une maîtrise des inspections des cultures. Un démarrage difficile, avec des conditions défavorables au semis sur la zone grand Sud-Ouest, laissait présager une campagne étalée, mais les inspections se sont finalement concentrées sur 3 semaines (sauf Occitanie) et ont été menées à leur terme.

PLAN QUALITÉ PERMANENT

Cette année démontre combien la communication et la solidarité entre les acteurs sont majeures. Les nombreux échanges en réponse aux problématiques de la campagne ont été sans aucun doute déterminants. Ils ont permis d'anticiper et de mieux encadrer les situations atypiques, chaque acteur intervenant en cohérence avec ses missions et responsabilités. C'est l'objectif de la communication au travers du Plan Qualité Permanent initié en 2015 par le Conseil. Le message PQP est donc positif. Concernant les supports de communication, la plaquette « Semences de maïs – l'Enjeu qualité » a été rediffusée aux AMS et aux entreprises.



■ Inspection des cultures : Professionnalisme et solidarité

En conclusion, cette campagne aura été éprouvante avec des épisodes climatiques atypiques mais la solidarité et l'expertise ont permis de passer les obstacles. Le cadre interprofessionnel a démontré encore, cette année, toute sa force et son intérêt.

De plus, par le maintien de son accréditation, la FNPSMS, tête du réseau démontre le sérieux et la capacité de l'organisation à piloter le contrôle et à conduire les inspections sur le terrain, via ses structures locales. Il convient donc de saluer particulièrement pour cette année, au vu des caractéristiques complexes de la campagne, ce travail qui concourt à la certification officielle des semences, à l'image d'excellence de la filière et à la reconnaissance de son professionnalisme, au niveau européen.

NOUVEAUX OUTILS

En 2018, la FNPSMS et le SOC ont pris conjointement la décision de réaliser la formation des Techniciens Agréés (TA) pour la zone Sud-Ouest sur l'Agrosite de Montardon. L'objectif était notamment de réduire le temps de déplacement des techniciens à former et des intervenants. Une réussite collective grâce notamment à l'implication et la pédagogie des équipes de la FNPSMS et la contribution d'ARVALIS pour la mise en place des ateliers d'identification et de jugement de la pureté variétale des géniteurs et variétés, de contrôle de l'isolement, et de méthode de comptage.



AUDITS COFRAC : 2 SPSMS ACCRÉDITÉS AVEC SUCCÈS

Les syndicats d'Alsace et de Bourgogne-Franche Comté ont été évalués avec succès par le Cofrac. Ils font donc désormais partie de la FNPSMS, en tant qu'organisme d'inspection multi-sites, accréditée 17020 et ont également contribué au maintien de cette accréditation nationale. Aucun écart n'a été relevé au niveau local. En synthèse, les évaluateurs ont relevé en point fort la parfaite maîtrise technique des inspections, le processus de qualification des TA, TE et des Responsables Techniques ainsi que les activités de pilotage (audits internes et revue de direction). Le Cofrac résume le système d'inspection de la FNPSMS (siège et structures locales) en 3 mots : transparence, compétence et confiance. Cette accréditation répond pleinement aux cahiers des charges du SOC et à son accréditation 17065 pour assurer le contrôle, étape réglementaire obligatoire dans la certification des semences.

En 2018, la gestion des données par informatique a été généralisée à 100 % des surfaces. La FNPSMS a équipé tous les techniciens, TA et TE, pour la saisie et le contrôle des données d'inspection. De plus, une Hotline a été assurée 6 J/7. Par ailleurs, la FNPSMS a équipé environ 150 TA de nouveaux smartphones plus performants en termes de rapidité de connexion et de couverture réseau, la première génération de matériel étant devenue obsolète.

Elle a également développé un nouveau logiciel et a équipé ainsi l'ensemble des 110 Techniciens d'Encadrement (TE) de nouvelles tablettes APTE. En 2 « clics », les TE avaient accès aux mêmes données que les TA, avec des contrôles et des alertes de cohérence sur l'ensemble des critères d'inspection. Cet outil a été très apprécié notamment par son caractère nomade. Il a facilité le pilotage au quotidien du travail réalisé par les TA, a permis aux TE d'être plus autonomes, et surtout de gagner du temps de présence sur les parcelles.

Pour rappel, les fiches d'inspection constituant les rapports d'inspection officiels, leur fiabilité est essentielle pour attester de la conformité réglementaire des parcelles. Enfin, les services techniques et informatiques du GNIS ont été d'une grande écoute et d'un appui constant tout au long de la campagne.

CONTRÔLE A POSTERIORI 2017 EXCELLENCE CONFIRMÉE POUR LA PRODUCTION 2016

1 210 lots produits en 2016 pour 292 variétés ont été contrôlés a posteriori au champ en 2017. Avec un niveau de pureté dépassant 99.4 %, les résultats sont une fois encore excellents.

Production	2012	2013	2014	2015	2016
Contrôle	2013	2014	2015	2016	2017
% autofécondations	0,74	0,49	0,45	0,49	0,43
% hors types	0,24	0,27	0,26	0,24	0,14
Pureté variétale	99,01	99,24	99,29	99,27	99,43

La stérilité mâle a également été contrôlée en 2017 au laboratoire sur 150 lots. Le pourcentage de plantes mâles stériles est inférieur à 50 % pour 39 % des lots, entre 50 et 75 % pour 51 % des lots et supérieur à 75 % pour 10 % de lots.

COMMUNICATION GRAND PUBLIC REPOSITIONNER LE MAÏS DANS LE PATRIMOINE ET L'ALIMENTATION HUMAINE

Initiée depuis 2014, la dynamique de promotion du maïs « Cet épi m'épate » se poursuit avec la volonté de couvrir différents médias afin de toucher diverses populations, y compris les décideurs politiques.

En 2018, la promotion s'est principalement attachée à deux aspects : la contribution du maïs à la durabilité des territoires (qui demeure la ligne directrice de nos actions à la radio et dans la presse écrite) et la valorisation du maïs en cuisine pour les actions plus grand public, telles que le salon de l'agriculture ou les vidéos à la télé et sur YouTube.

A noter que la FIAC* a soutenu nos actions au regard de la promotion du maïs doux.

*FIAC : fédération française des industries d'aliments conservés.

CET ÉPI M'ÉPATE À LA RADIO...

Le programme « Parlons maïs » sur France Info s'est déroulé durant quatre semaines à partir du 25 juin, en pleine période de production. Divers experts (agriculteurs, agronome, chef cuisinier, diététicien, historien, géographe...) ont montré les multiples facettes de la culture et sa durabilité.

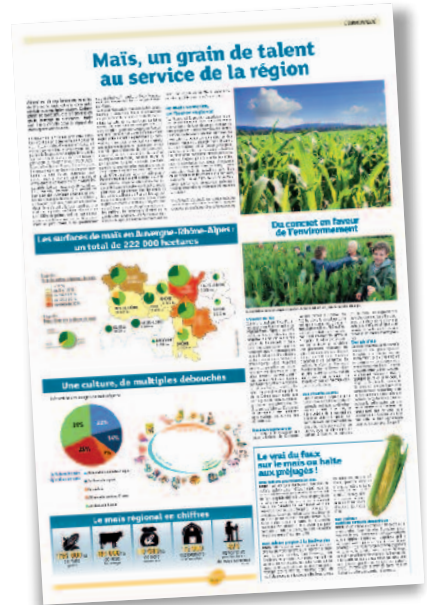
Nous avons choisi le journal de la mi-journée en semaine, afin de cibler les décideurs des territoires, régulièrement en voiture à ces horaires. 392 000 auditeurs sont tous les jours présents à cette tranche horaire qui permet de toucher chaque semaine plus d'un million de cadres du privé et de la fonction publique.



Ecouter les chroniques radio sur : www.maisculture-durable.com Rubrique Actualités

...ET DANS LA PRESSE

La culture est mise en lumière chaque année dans la presse quotidienne régionale d'une grande zone de production. C'est ainsi que le maïs d'Auvergne-Rhône-Alpes a été mis à l'honneur le 3 juillet dans les journaux le Dauphiné Libéré et le Progrès, via un partenariat avec ce groupe de presse (audience de plus de 2 millions de lecteurs quotidiens dont de nombreux décideurs les mardis, jour de parution du cahier économique). Il s'agissait de montrer l'importance économique régionale de la filière et de revenir sur certaines idées reçues sur la culture du maïs.



Page parue dans le journal « Le Progrès » le 3 juillet

UN ÉPI ÉPATANT EN CUISINE

Parce que le maïs fait partie de notre patrimoine historique, paysager, mais aussi culinaire, la filière maïs a confié à un jeune chef le soin de le sublimer. Lionel Créteur, aux manettes du restaurant Racines dans le Gers, a créé des recettes créatives et innovantes, rassemblées dans un livret et diffusé en particulier lors du Salon de l'Agriculture.

Mais pour le mettre dans les habitudes du plus grand nombre, nous avons confié le soin à la joyeuse équipe de la chaîne YouTube Youcook de mettre le maïs à l'honneur à travers 5 recettes du quotidien. De même, le journaliste culinaire de TF1, Laurent Mariotte a mis le maïs doux en vedette au cœur de la canicule estivale avec une belle recette de gaspacho.

LANCEMENT DU PRIX IMAGIN'MAÏS

La 2^{ème} édition du Prix Imagin'Maïs a été lancée en septembre et va récompenser en



2019 la créativité en cuisine. Elle est ouverte aux étudiants des écoles de cuisine ou d'hôtellerie et aux acteurs du web (blogueurs et influenceurs).

Trois prix seront proposés :

Maïs dans la cuisine du quotidien, Maïs gastronomique, Maïs et web-cuisine.

À suivre...

FAITS ET CHIFFRES

ÉCONOMIE FILIÈRE

LA FRANCE, 1^{ER} PRODUCTEUR EUROPÉEN ET 1^{ER} EXPORTATEUR MONDIAL

Le programme de multiplication de semences de maïs, hybrides commerciaux et semences de base, et de sorgho, atteint 62 390 ha (contre 60 000 ha en 2017, + 4 %), et marque ainsi un léger rebond suite à 3 années de baisse. Les conditions de culture 2018 ont été atypiques : précipitations et sols détrempés au printemps qui ont retardé la période des semis jusqu'à fin juin, impacts locaux de grêle et abandons ponctuels de parcelles, températures estivales caniculaires lors de la floraison et impacts sur les fécondations. Grâce à sa réactivité et son savoir-faire, le réseau français de multiplication de semences de maïs a cependant su gérer ces conditions difficiles, même si les surfaces ont été affectées sur 2 000 ha environ, et la production globale devrait être légèrement en-deçà de l'objectif, mais sans décrochage majeur.

FRANCE : 60 600 HA D'HYBRIDES COMMERCIAUX ET 1 822 VARIÉTÉS (HORS STÉRILES)

Avec un niveau de stock européen assaini et un renouvellement variétal qui se poursuit, le programme de multiplication en hybrides commerciaux de maïs repart à la hausse en 2018. Premier producteur européen, la France a multiplié 60 620 ha d'hybrides commerciaux et 1 770 ha de semences de base, grâce à un réseau de 3 330 exploitations. La France représente ainsi 44 % du programme de multiplication d'hybrides commerciaux de l'Union Européenne. Les surfaces françaises de sorgho semence repartent à la hausse en 2018, et représentent 365 ha (+ 32 %), dont 342 ha de sorgho grain et 22 ha de sorgho fourrager.

1 822 variétés (hors stériles) ont été multipliées en 2018, faisant de la France le « laboratoire variétal » de l'Europe pour l'approvisionnement des marchés en semences de maïs.

UE 28 : 137 500 HA D'HYBRIDES COMMERCIAUX

La tendance au niveau UE est en hausse de + 7 % par rapport à 2017, avec 137 500 ha en 2018. Les surfaces augmentent de + 17 % en Hongrie, à 24 500 ha. Hausse également en Roumanie (+ 6 %, à 23 050 ha). France, Hongrie et Roumanie totalisent toujours environ 80 % des surfaces.

BILAN DOSES UE 28 EN SEMENCES DE MAÏS : ALLÈGEMENT DES STOCKS

En tenant compte de ventes UE et pays tiers assez stables en 2018, et ce malgré un recul de la sole en Russie et de déclassements physiques stables, le stock s'établirait à 18,6 Mdoles au 30 juin 2018, soit 62 % des utilisations. Une hypothèse de production proche de la moyenne en 2018, et des utilisations stables permettent d'envisager un stock voisin de 55 % des utilisations au 30 juin 2019.

MARCHÉ MAÏS : STABILISATION UE, VIGILANCE À L'EST

La sole maïs se stabilise sur l'UE 28 en 2018, après 4 années de baisse consécutives, malgré des disparités entre pays (léger tassement sur la France, l'Italie et la Roumanie, tendances à

la hausse en Allemagne, Hongrie et Pologne). Au global, la sole maïs UE se stabilise à 14,2 millions d'hectares, dont 8,3 Mha de maïs grain et 5,9 Mha de maïs fourrage. Hors UE, la sole maïs grain progresse de 5 % en Ukraine, à 4,6 Mha. Le point de vigilance concerne toutefois le retournement de tendance observé lors des semis 2018 en Russie. Le maïs grain y accuse un recul de - 10 %, atteignant 2,75 Mha, cela suite à une récolte 2017 compliquée dans la zone centrale, et des conditions de semis 2018 non optimales. L'intérêt du développement du maïs dans ce pays n'est cependant pas remis en cause sur le moyen / long terme, avec comme drivers le développement local de filières d'élevage et la montée en puissance de la Russie en tant qu'exportateur de grains. Au global, la sole maïs

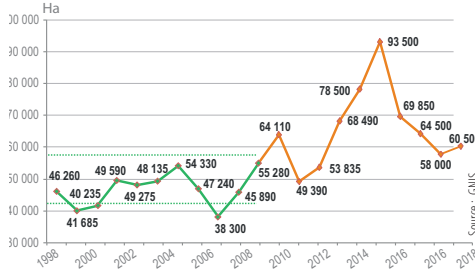
sur l'Europe géographique « élargie » (incluant Kazakhstan, Turquie et Iran) atteint 27,2 Mha, soit un léger recul par rapport à 2017 (- 1 %).

FRANCE : 1^{ER} EXPORTATEUR MONDIAL

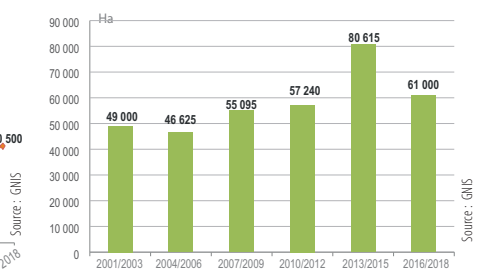
1^{er} exportateur mondial, la France a exporté 140 500 T sur la campagne 2017/18, soit une diminution de -4%. L'Allemagne demeure le premier « client » malgré une baisse de - 2. Les exportations françaises sont également en baisse de -15% sur l'Europe du Sud. En revanche, on soulignera une bonne dynamique vers les pays UE d'Europe Centrale et de l'Est (+ 6%) ainsi que vers les pays tiers d'Europe de l'Est (+ 12%). Parallèlement, les importations poursuivent leur tendance de recul entamée depuis 4 ans, et représentent 19 000 T en 2017/18, soit -12%.

SURFACES SEMENCES DE MAÏS EN FRANCE

Évolution sur 20 ans

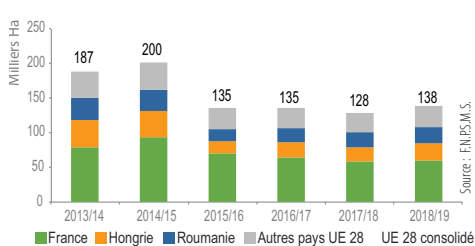


Moyennes triennales

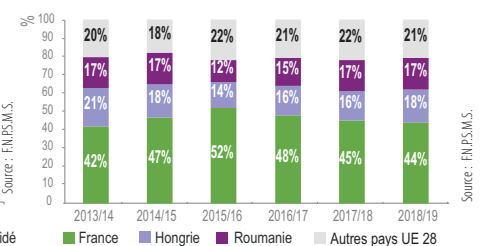


SURFACES SEMENCES DE MAÏS DANS L'UE-28

Évolution des surfaces

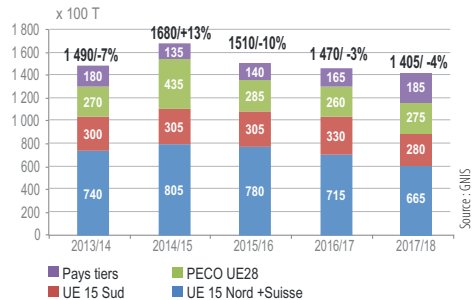


Part des principaux acteurs

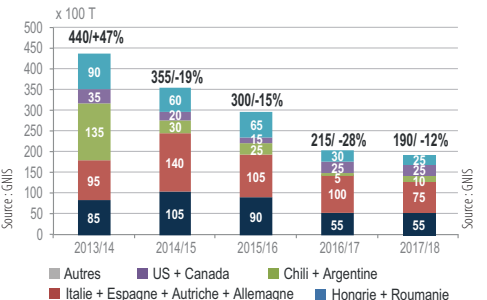


ÉCHANGES COMMERCIAUX

Exportations

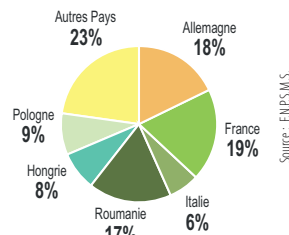


Importations



MAÏS GRAIN ET FOURRAGE EN 2017/2018

UE 28 : 14,2 Mha, soit stabilité



Europe de l'Est et Balkans : 11,7 Mha, soit -1%

